

OBJET : JOURS FÉRIÉS LÉGAUX 2020 POUR CAR-SAM-NAM ET CHANGEMENTS D'HEURE POUR ST-PIERRE ET MIQUELON

1 La liste des jours fériés en 2020 pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et St-Pierre et Miquelon est la suivante :

Mercredi 1er janvier 2020
Lundi 13 avril 2020
Vendredi 1er mai 2020
Vendredi 8 mai 2020
Jeudi 21 mai 2020
Lundi 1er juin 2020
Mardi 14 juillet 2020
Samedi 15 août 2020
Dimanche 1er novembre 2020
Mercredi 11 novembre 2020
Vendredi 25 décembre 2020

2 En plus des fêtes légales nationales, le jour de la commémoration de l'abolition de l'esclavage est un jour férié dans les territoires d'outre-mer. La date varie selon le territoire comme suit :

- Martinique : vendredi 22 mai 2020
- Guadeloupe et Saint-Martin : mercredi 27 mai 2020
- Guyane : mercredi 10 juin 2020
- Saint-Barthélemy : vendredi 9 octobre 2020

3 Conformément aux textes réglementaires en vigueur, l'organisme de l'aviation civile de Saint-Pierre et Miquelon adoptera l'heure légale suivante :

- à compter du 08 mars 2020 à 05H00 UTC l'heure légale d'été sera : Heure UTC - 2 heures
- à compter du 01 novembre 2020 à 04H00 UTC l'heure légale d'hiver sera : Heure UTC - 3 heures